

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 18 avril 2014 – 20 h – salle du conseil



- Convocation en date du 14 avril 2014
- Absents excusés : Néant
- Secrétaire de séance : Alexandra MARTINS
- Le compte rendu de la réunion du 29 mars 2014 est approuvé à l'unanimité.



ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la discrétion indispensable qui leur incombe de par leur fonction d'élus, concernant des situations privées qui pourraient être évoquées lors des échanges au cours du conseil. Lors des réunions préparatoires, il avait été évoqué que les réunions de conseil se déroulent le vendredi à 20h avec convocation et ordre du jour par courrier 3 jours francs entre la date de convocation et la réunion (transmis par la poste ou par le personnel municipal ou par mail selon le choix de chacun).

L'ensemble des élus acceptent que les convocations, les ordres du jour et les comptes rendus leur soient transmis par mail.

Afin de favoriser une démocratie participative lors des réunions de conseil, le travail de chaque commission sera présentée par un rapporteur de la commission concernée, d'où l'importance d'un compte rendu régulier du travail de la commission (transmis au secrétariat et au maire). Les convocations aux commissions seront signées de Monsieur le Maire ou l'adjoint (e) délégué (e) chargé (e) de la commission :

- Valérie MORLET : finances – Ecoles
- Marc PELLETIER : environnement – voirie – urbanisme
- Monique LEGRAS : CCAS – information et culture

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

Monsieur le Maire précise qu'une augmentation du taux des taxes ménage ne doit être liée qu'à un projet bien défini et présenté aux Nucériens.

La commission des finances propose de maintenir le taux des taxes ménage au taux de 2013, à savoir :

- | | |
|--------------------------|---------|
| ▪ Taxe d'habitation | 10,32 % |
| ▪ Taxe foncière bâti | 17,45 % |
| ▪ Taxe foncière non bâti | 50,56 % |

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le taux des taxes locales

Avant que le conseil ne se prononce sur le vote des budgets, Monsieur le Maire rappelle qu'il est impératif de voter les budgets avant le 30 avril 2014. Il présente la première analyse que la commission des finances a effectuée lors de sa réunion du 11 avril 2014, suite à la préparation du budget établi et présenté par la précédente équipe municipale lors de sa séance du 27 février 2014. La commission ne remet pas en cause les orientations prises par le conseil précédent mais informe, dès à présent, de la nécessité d'envisager en juin ou septembre des décisions modificatives concernant certains comptes sous évalués.

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le budget principal M14 équilibré en

- fonctionnement dépenses et recettes à 746 366 €

- Investissement dépenses et recettes à : 269 549 €
Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget principal M14 pour 2014

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle

- la tarification des services assainissement votée le 21 novembre 2013 :
 - Part fixe : 90 € HT
 - Coût au m³ d'eau consommé : 1,13 € HT
- L'attribution d'une subvention d'équipement au budget d'assainissement d'un montant de 54 000 € votée le 27 février 2014.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le budget assainissement M49 équilibré en

- exploitation dépenses et recettes à 190 510 €
 - Investissement dépenses et recettes à : 137 070 €
- Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget assainissement M49 pour 2014.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE

Monsieur le Maire a évalué avec l'adjoint technique 2^{ème} classe, ses charges de travail. Il propose au conseil une augmentation du temps de travail de l'adjoint technique chargé de l'entretien des locaux municipaux de 6h/semaine à 7/semaine, soit 26h/mois à 30h/mois à compter du 1^{er} juin 2014.

Après échanges, le conseil vote, à l'unanimité, l'augmentation du temps de travail de l'adjoint technique 2^{ème} classe à dater du 1^{er} juin 2014.

DIVERS

- **Délibération du conseil** pour intégrer dans un groupement de commande diagnostics de 3 nouvelles entités :
 - Siris de Vieilles Maisons/Coudroy/Châtenoy
 - Siris de Chailly/Presnoy/Thimory
 - Commune de Châtenoy

Le conseil vote, à l'unanimité, l'intégration de ces trois nouvelles entités dans le groupement diagnostic voté par le conseil de la communauté de communes en date du 19 mars 2014.

- **Information sur les activités des employés techniques municipaux**
Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a accompagné avec un membre de la commission environnement les agents techniques de la commune dans le cadre de l'entretien hebdomadaire des deux stations de la commune et des pompes de relevage du réseau d'assainissement.

Monsieur le Maire fait part au conseil du travail important effectué par les 2 agents techniques et propose d'inviter les agents techniques à présenter leur travail au sein de la commune au début du prochain conseil.

L'ensemble du conseil approuve cette proposition.

- **Chasse aux œufs – dimanche 20 avril 2014 à 10h30**

Monsieur le Maire présente l'organisation de la matinée.

Les familles et les enfants de la commune ont été informés par la presse locale, le bulletin municipal du mois d'avril et une invitation transmise par l'intermédiaire du groupement scolaire Lorris/Noyers.

Un arrêté municipal fixe la sécurisation de la zone de « la chasse aux œufs »

L'employé communal est chargé de déposer les barrières de sécurité. Il sera accompagné par un conseiller municipal. Les conseillers se chargeront de récupérer les barrières afin de décharger l'employé communal avant la fin de matinée.

Rendez-vous pour les élus participant à l'organisation de la chasse aux œufs à 9h30

Départ de la chasse aux œufs à 10h30 sur le parking de la salle polyvalente

➤ **Commémoration du 8 mai 1945**

Rendez-vous à 11h devant la mairie

Les enfants de Noyers scolarisés au groupement scolaire de Lorris/Noyers recevront des invitations – un vin d'honneur sera servi à la salle annexe de la salle polyvalente après la commémoration. Monsieur le Maire rappelle qu'un repas est organisé à 12h30 par l'amicale des anciens combattants pour ses adhérents et tous les habitants de la commune (voir information sur les panneaux municipaux et dans la presse locale).

Monsieur le Maire précise qu'il a confirmé auprès de l'amicale la mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente pour leurs manifestations.

➤ **Rappel des élections européennes le 25 mai 2014**

L'organisation de cette journée sera établie lors du prochain conseil

➤ **Prévision des commissions par les adjoints délégués**

Monsieur le Maire informe le conseil de la prochaine réunion de la commission information et culture : vendredi 2 mai 2014 à 20 heures

Il demande aux adjoints délégués de prévoir les dates des prochaines commissions

➤ **Délégués CCAS**

Monsieur le Maire informe le conseil des consultations en cours pour la nomination des membres extérieurs au conseil municipal. Il se réserve le droit de l'annoncer ce soir et le conseil en délibérera lors de sa prochaine séance

➤ **Information au conseil**

Monsieur le Maire informe le conseil des consultations qu'il a mis en place auprès des exploitants agricoles et des Nucériens désirant animer le village

Il a été interpellé à plusieurs reprises sur la sécurisation du pont du Limetin. Une réflexion avec les services de la communauté de communes de Lorris est engagée.

L'ERDF a été contacté pour sécuriser la ligne enterrée et découverte sur la RD 738

Les pattes de fixation oxydées de 3 pompes de relevage vont être changées par des pattes en inox

TOUR DE TABLE

- Durant le tour de table, chaque conseiller signe le compte rendu conseil en date du 29 mars 2014, les budgets principal M14 et assainissement (M49) votés ce soir
- Valérie MORLET fait un premier point suite à la réunion de la C de C du Pays de Lorris le mercredi 16 avril 2014. Elle présente l'élection du bureau. Elle informe de la prochaine réunion de l'ADAPA le jeudi 24 avril 2014. De ce fait, Monsieur le Maire annonce que la réunion avec les adjoints est reportée à 16h30
- Amaury DAVID souhaite être informé des conditions d'utilisation du tennis municipal. Monsieur le Maire rappelle qu'il est mis gratuitement à la disposition de l'ensemble des Nucériens
- Laurent HURISSE et Isabelle VINET font le point suite à la réunion du Syndicat des Eaux de Lorris le vendredi 18 avril à 9h à Lorris
- Monsieur le Maire propose que soit mis en place un classeur où les compte rendus des commissions, des syndicats et du conseil de la C de C du Pays de Lorris peuvent être consultés sur place par chaque conseiller.

Après intervention au cours de la séance du conseil auprès de l'assistance présente en demandant de respecter le débat et d'y porter attention, Monsieur le Maire donne la parole aux nucériens présents.

Devant des questions d'ordre personnel, Monsieur le Maire s'engage, dans le cadre de ses fonctions, auprès du Nucérien concerné, à lui répondre par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures